

Municipalité de Sainte-Hénédine



Avis important pour les résidents du secteur des travaux et aux clients des commerces du secteur

Travaux du 27 juin au 13 octobre 2022

La situation changera quotidiennement selon l'évolution des travaux. Toutefois, il sera impossible par moment d'aller...

Comment faire alors?

- À ma résidence :** Cela peut prendre 2 à 4 jours lorsque les travaux se font devant votre propriété. Demandez la permission à un voisin ou utiliser la cour de l'église
- Au bureau de poste :** À pied par la rue Langevin et qu'un chemin temporaire d'accès par Langevin ne soit construit
- Au Dépanneur :** Les 2 accès sont disponibles jusqu'au moment où les travaux seront à l'intersection Principale/Langevin, après, l'accès du côté de Sainte-Marguerite sera accessible via la cour de l'église ou de la rue Saint-Narcisse
- Au Marché Fournier :** Par l'arrière via la cour de la COOP par la rue Langevin et sous peu par l'avant
- Aux résidences Sainte-Hénédine :** Par l'arrière via la cour de la COOP et par l'avant
- Pour les autres commerces de l'autre côté de la rue Saint-Narcisse sur la route Sainte-Thérèse :** Par le chemin de détour sur la rue Langevin, Saint-Jacques et Saint-Olivier ou par la route Saint-Alfred via Sainte-Marguerite

Le tout est sujet à changement selon l'évolution des travaux

Pour de plus amples informations : 418 935-7125, info@ste-henedine.com ou sur le site Internet de la municipalité www.ste-henedine.com (actualités Réfection rue Principale/route Sainte-Thérèse)